

V/Réf. :
N/Réf. : 2022/VG/VL/03
Contact : Agence Réseau Electricité Normandie Eure
Cellule de Pilotage des Activités
488 Rue Jacques MONOD 27000 EVREUX

Objet : Elagage de la végétation

Evreux, 25 novembre 2022

Madame, Monsieur,

En sa qualité de concessionnaire des réseaux de distribution publique d'électricité, ENEDIS est chargé de veiller aux respects des distances réglementaires entre la végétation et les lignes électriques. Les travaux d'élagages sont nécessaires afin de garantir la sécurité des personnes et des biens (cf. Arrêté ministériel du 17 mai 2001 et la norme NF C11-201).

A ce titre et dans le cadre de notre programme d'entretien des réseaux HTA, l'Agence Réseau Electricité Normandie Eure a mandaté l'entreprise

Nicopo Environnement
30 rue de Damville
27220 LES AUTHIEUX

Pour réaliser les travaux d'élagage au voisinage des lignes haute tension (HTA) situées sur le territoire de votre commune.

Soucieux de garantir la sécurité des tiers et des biens, l'entreprise d'élagage a reçu de notre part pour consigne de prendre contact avec les propriétaires possédant des arbres à proximité de nos réseaux pour convenir conjointement des modalités d'intervention. Cette prestation d'élagage est prise en charge par ENEDIS, mais n'inclut pas le traitement des rémanents produits qui, par défaut, seront laissés sur place.

Par ailleurs et pour votre information, nous joignons à ce courrier une note explicative sur les règles en matière d'élagage.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Valérie LAFON



Cheffe de Pôle CPA

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

La satisfaction de nos clients est au cœur de notre mission de service public et nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée à votre réclamation, vous pouvez en demander le réexamen en vous adressant à

Enedis – 9 place de la Pucelle – 76000 ROUEN.

Vous pouvez aussi vous adresser au médiateur national de l'énergie- Libre réponse n° 59252, 75443 PARIS CEDEX 09 - www.energie-mediateur.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en écrivant à l'adresse ci-dessus